BASE AÉRIENNE 722

École d'enseignement technique de l'armée de l'Air et de l'Espace (EETAAE)

eetaa722.fr

A PROPOS

QUI SOMMES-NOUS ?

L'EETAAE assure la formation des élèves techniciens qui deviendront pour l'essentiel les futurs sous-officiers et militaires du rang de l'armée de l'Air et de l'Espace.

À l'issue de leurs deux années de scolarité, ils seront majoritairement orientés vers l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE) de Rochefort dans le cadre de leur spécialisation.

Un nombre important de spécialités liées à l'aéronautique leur sont ouvertes : maintenance aéronautique, armement avion, communications aéronautiques et spatiales, cyberdéfense, électronique embarquée, etc.

Un certain nombre d'élèves intègre également les classes préparatoires aux grandes écoles militaires (CPGE) pour poursuivre ensuite une carrière d'officier dans l'armée de l'Air et de l'Espace.

SOMMAIRE

2 A PROPOS

4 HISTORIQUE & ACTIVITÉ

6 ORGANIGRAMME

7 PRÉSENTATION DU COMMANDANT DE LA BASE AÉRIENNE ET DE L'EETAAE

8 LA VIE À L'ÉCOLE

9 LA FORMATION MILITAIRE

10 LA FORMATION ACADÉMIQUE

13 L'ANTENNE MÉDICALE

14 LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

HISTORIQUE & ACTIVITÉ

1949

Une décision ministérielle du 8 décembre 1949 lance officiellement la création de la base aérienne 722.

1963

La base aérienne 722 porte le nom de « capitaine Albert Raffin ». Dans le respect des traditions, chaque base aérienne se voit attribuer un parrain.

1999

Féminisation des promotions : c'est à la rentrée de la 132ème promotion d'arpètes en septembre 1999 que l'école accueille pour la première fois une promotion mixte, 187 élèves dont 17 filles.

HISTORIQUE & ACTIVITÉ

FORMATION

Les élèves sont recrutés dès l'âge de 16 ans. Ils possèdent un statut militaire et sont lycéens. Ils peuvent effectuer un **baccalauréat général, technologique ou professionnel et bénéficient d'une formation militaire.**

LA FÉMINISATION

C'est en 1999 que l'Ecole accueille pour la première fois une promotion mixte. Ce taux ne cesse d'augmenter, passant **de 14% en 2002 à 23% en 2024.**

UN PERSONNEL QUALIFIÉ

Les cours sont dispensés par des **professeurs détachés de l'Éducation nationale et des instructeurs militaires. Ils sont encadrés par des éducateurs militaires.**

ORGANIGRAMME

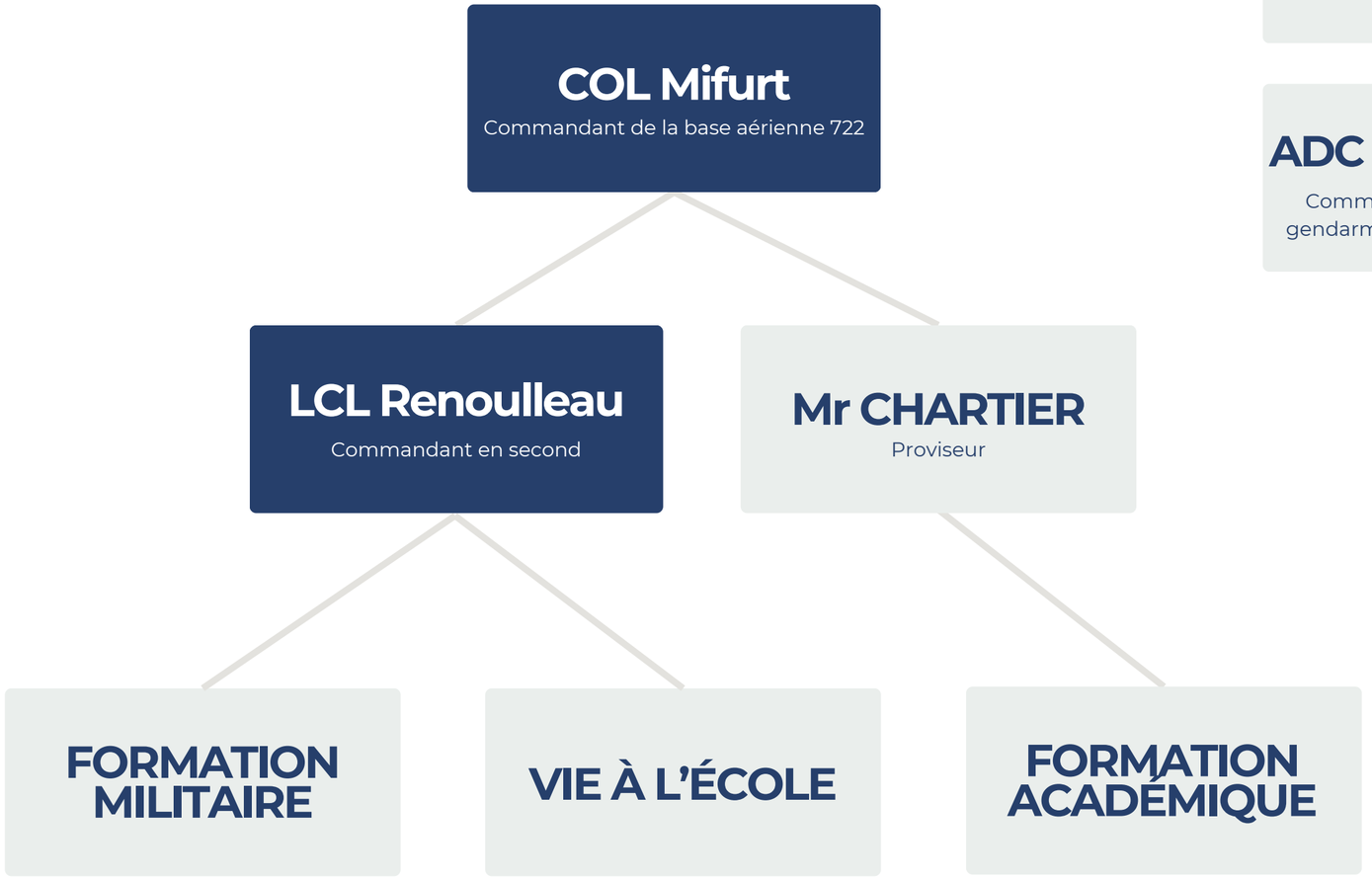

DR NATIVEL
Médecin principal

ADC CHRISTOPHE
Commandant de la brigade de gendarmerie de l'Air et de l'Espace

PRÉSENTATION DU COMMANDANT DE LA BASE AÉRIENNE ET DE L'EETAAE

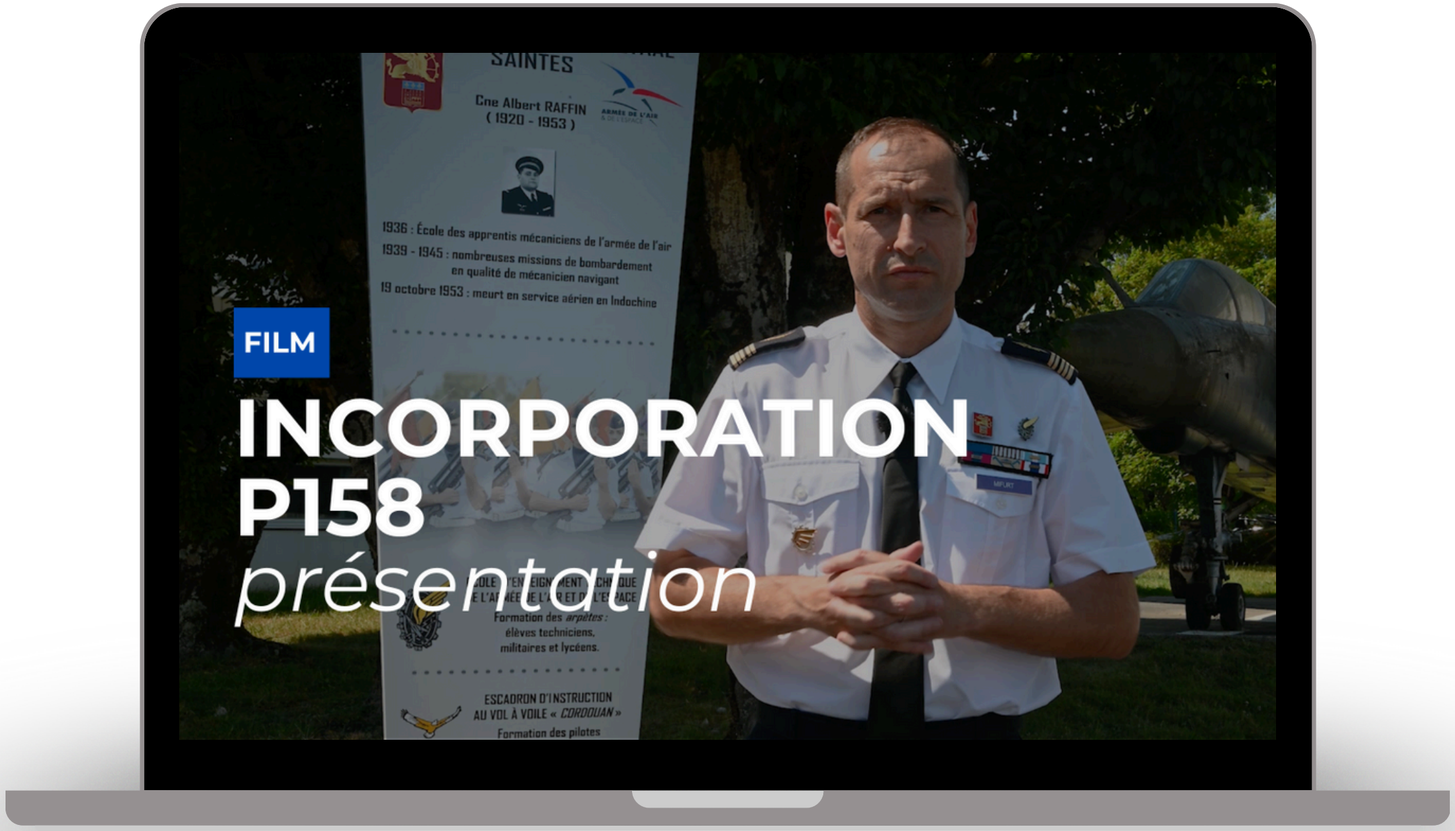

LA VIE À L'ÉCOLE

Je suis la lieutenant-colonel Renoulleau, commandant en second de la base et directeur de l'internat.

Dans notre Ecole, tous les élèves sont en **internat pendant leurs deux années de scolarité, y compris les week-ends.** Cette vie en collectivité les prépare à leur futur métier de militaires avec des qualités indispensables comme la cohésion, la rigueur ou la discipline. C'est aussi un **véritable apprentissage de la vie** qui donne naissance à des amitiés fortes et durables.

Au sein de l'internat, **les règles de vie sont strictes** qu'il s'agisse des horaires, des tenues, de la coupe de cheveux et du respect des consignes de la vie en collectivité. Ils **se déplacent le plus souvent en section et en chantant**. Ils **signent une charte de bonne conduite** que les éducateurs militaires sont chargés de faire respecter.

Les élèves sont responsables de leurs effets et de la propreté des bâtiments. La vie en **internat respecte bien évidemment les règles de la mixité.** Du personnel militaire formé à la psychologie de l'adolescent est présent 24h/24 pour les encadrer et répondre à leurs besoins : ce sont les éducateurs militaires.

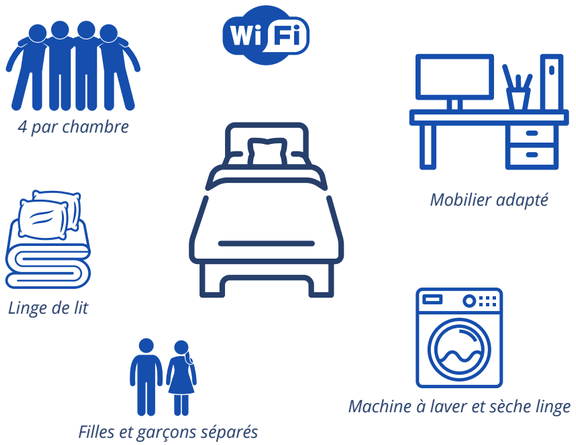

Les élèves prennent leurs repas par promotion au mess, dans des salles réservées. Ils ont **accès aussi à un foyer avec un espace de loisirs, de la restauration rapide, et un magasin proposant des articles de première nécessité.** Ils disposent d'un **temps libre le mercredi après-midi** où ils peuvent alors profiter de quartiers libres et se rendre en ville en bus militaire ou civil.

Ils évoluent dans un site sécurisé puisque la base dispose d'un **service médical** et d'une **brigade de gendarmerie de l'Air et de l'Espace**. La pratique du sport est également privilégiée. Les élèves ont la **possibilité de participer aux compétitions UNSS et lors de créneaux du soir**, ils peuvent s'adonner à de nombreuses activités sportives encadrées, comme par exemple la musculation, le cross fit, la boxe, l'escalade, les sports collectifs. A ce titre de **nombreuses installations sportives extérieures et intérieures** sont mises à leur disposition. Les élèves ont aussi accès, s'ils le souhaitent, à un représentant de chaque religion.

Ce que les jeunes retiennent le plus souvent de l'internat, c'est **l'esprit de cohésion, l'appartenance à une communauté, une famille.** C'est un lieu clef d'apprentissage des traditions de l'Ecole et de l'armée de l'Air et de l'Espace.

LA FORMATION MILITAIRE

Notre Ecole forme de jeunes militaires qui deviendront pour l'essentiel les futurs sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace. La formation militaire est donc omniprésente tout au long des deux années de scolarité. Elle est **progressive et adaptée à l'âge des élèves** pour qu'ils puissent maîtriser les actes élémentaires du combattant, mais aussi pour qu'ils s'épanouissent en tant que jeunes adultes dans le milieu militaire. A l'issue de son incorporation votre enfant entrera dans une période de formation militaire qui précédera celle de la formation académique débutant en octobre.

Dans les premiers temps, les élèves apprennent les **manœuvres à pied, avec ou sans armes, et les déplacements en section au rythme des chants militaires.** Après leur présentation au Drapeau en octobre, ils peuvent participer aux nombreuses cérémonies qui font partie de la vie de l'Ecole.

Nous leur enseignons aussi **les premiers gestes de secourisme**. Nous développons leur esprit de cohésion et le goût du dépassement de soi avec des épreuves physiques souvent réalisées en groupe. Petit à petit, nous leur apportons les **techniques nécessaires aux missions de combat** qu'ils auront à mener dans les prochaines années : **topographie, techniques d'autodéfense, combat en groupe, transmissions…** Enfin, ils apprennent aussi à se servir d'une arme en toute sécurité, pour eux-mêmes et pour leurs camarades.

A la fin de ces deux années de formation, **ils intégreront une école de spécialité dans l'armée de l'Air et de l'Espace où ils compléteront encore leur formation militaire.**

Je supervise la formation militaire.

LA FORMATION ACADÉMIQUE

L'Ecole délivre une formation académique axée sur la préparation d'un diplôme de l'Education nationale. Ces filières de formation répondent aux besoins de l'armée de l'Air et de l'Espace.

- **Le baccalauréat général** avec les spécialités mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, NSI (numérique et sciences informatiques) et en terminale les options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes.
- **Le baccalauréat technologique STI2D** avec l'enseignement spécifique SIN (systèmes d'information et numérique) en terminale
- **Le baccalauréat professionnel aéronautique** option systèmes ou avionique
- **Le baccalauréat professionnel CIEL** (cybersécurité, informatique et réseaux, électronique)

Je suis Yann Chartier, proviseur de l'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Des sections européennes anglais sont ouvertes dans toutes les filières.
Lors de la journée d'incorporation, vous **formulerez des vœux concernant la filière dans laquelle votre enfant sera inscrit.**

Une commission se réunit durant la période d'incorporation et déterminera la filière dans laquelle sera inscrit votre enfant en fonction du nombre de places et de son dossier scolaire. Les annonces seront faites à l'issue de cette semaine.

Dans les filières professionnelles, les élèves acquièrent des compétences techniques et professionnelles sur le site de l'Ecole mais aussi lors de stages PFMP (périodes de formation en milieu professionnel). Ces périodes sont réalisées sur d'autres bases aériennes de métropoles et d'outre-mer (l'ensemble de l'organisation est prise en charge par l'Ecole). Elles sont de 16 semaines sur les 2 années de scolarité. Les élèves qui entrent dans ces filières étudient donc dès le départ leur future spécialité, c'est-à-dire leur futur métier.

LA FORMATION ACADÉMIQUE

Pour les élèves inscrits en bac général et technologique, le choix de la spécialité militaire a lieu en fin de scolarité. **L'affectation dans celle-ci s'effectue en fonction des vœux des élèves, de leur classement, du nombre de places disponibles dans chacune des spécialités militaires.**

L'année est découpée en différentes phases de formation marquées par des **conseils de progression académique** qui équivalent à des conseils de classe, ainsi que des **conseils de progression militaire**. Les élèves sont accompagnés dans leur choix d'orientation, donc de spécialité militaire, tout au long de ces deux années et plus particulièrement lors de la 2ème année.

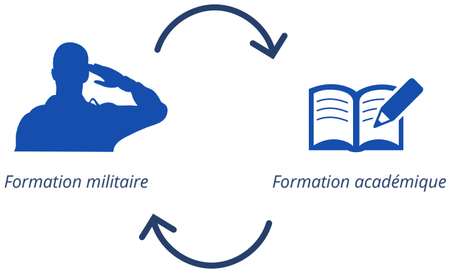

Formation militaire *Formation académique*

Les élèves alternent entre périodes de formation militaire et académique

Les vacances ne durent qu'une semaine au lieu de deux et la formation s'interrompt en juillet

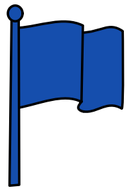

Présentation au drapeau de votre enfant en octobre

Baptême de promotion en décembre. Il y a, à cette occasion, une rencontre parents-professeurs pour faire le point avec les enseignants et les instructeurs militaires

L'ANNÉE TYPE D'UN ÉLÈVE DE PREMIÈRE

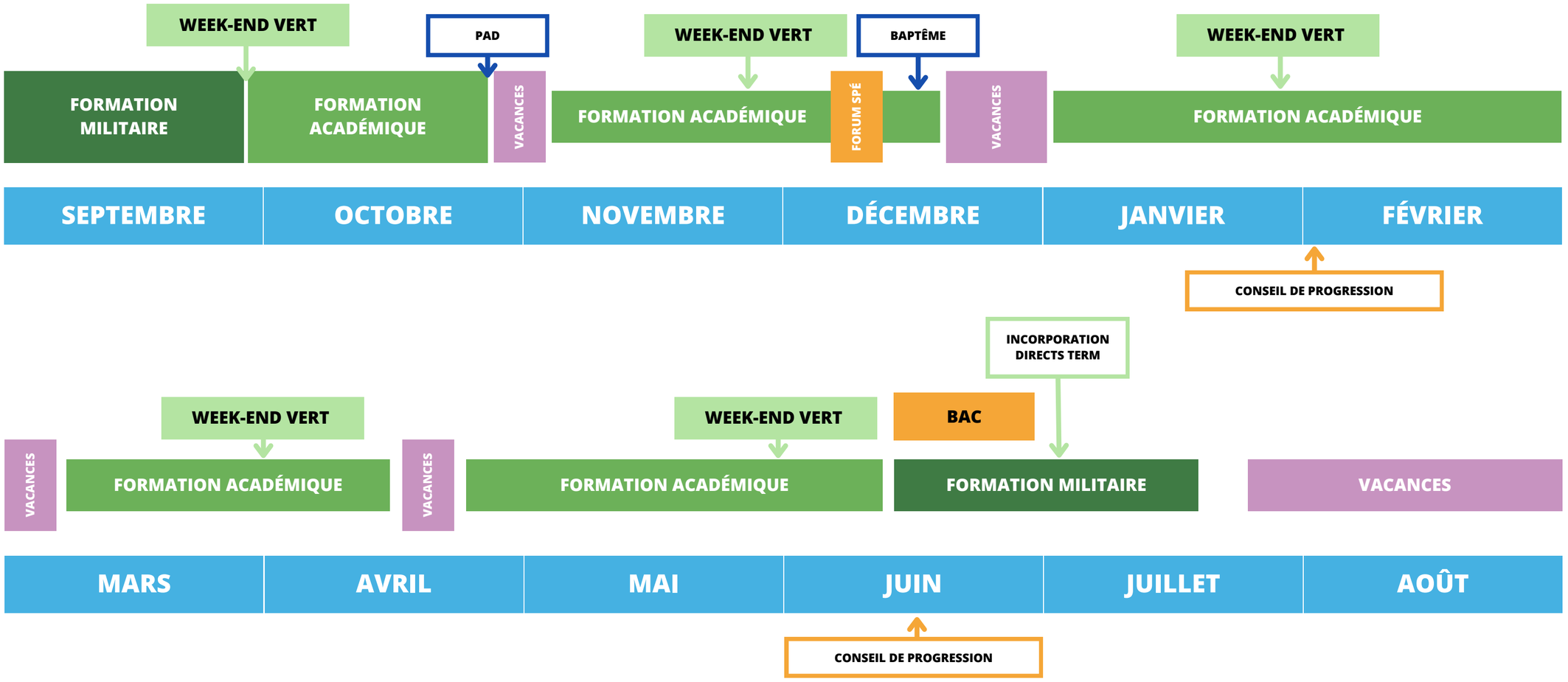

*WEEK-END VERT = WEEK-END PROLONGÉ

L’ANTENNE MÉDICALE

L’antenne médicale est présente sur le site de la base aérienne 722. **L’équipe médicale et paramédicale est composée de médecins, d’infirmiers, d’auxiliaires sanitaires, de secrétaires**. Elle assure le **soutien médical** du personnel de la base et des élèves. Elle participe au **soutien sanitaire en opération extérieure.**

L’antenne médicale décide d’un arrêt de travail et organise le transport vers une pharmacie extérieure. **En cas d’arrêt de travail, celui-ci s’effectue à votre domicile.** En dehors des cas prévus par la sécurité sociale, le **transport** de votre enfant vers votre domicile s’effectue **à votre charge**.

L’organisation des soins de kinésithérapie, podologie, dentaires, orthodontie reste à votre charge. Les **soins** effectués au sein de l’antenne médicale sont **gratuits**. Tout recours au système de **soin extérieur nécessite une prise en charge sécurité sociale et de la mutuelle**. Il est donc important que votre enfant ait en sa possession les documents nécessaire, carte vitale et carte de mutuelle à jour. Votre enfant doit régler la différence ou une facturation est envoyée à votre domicile. **Toute exemption par un médecin civil doit être validée par un médecin du service de santé des armées.** Dans le cadre d’un arrêt de travail émis par votre médecin, il est nécessaire d’envoyer le volet 1 avec le diagnostic à l’antenne médicale.

Pas de présence la nuit et le week-end

Prescription d’un traitement médical urgent, les exemptions éventuelles aux activités militaires

Consultation médicale urgente ou non

Visite d’aptitude

Permanence des soins locale, SAMU, les urgences de Saintes assurent la prise en charge en cas de nécessité

Prise des rendez-vous nécessaires pour les élèves (laboratoire, consultations spécialisées)

Je suis le médecin principal Caroline NATIVEL, médecin responsable de la 108e antenne médicale.

LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

La **sécurité** passive et active du site est assurée par un système de **vidéoprotection** et par l'implantation d'une **brigade de gendarmerie de l'Air et de l'Espace**.

Cette unité est totalement indépendante. Elle est chargée de la sureté et de la protection de la base aérienne, mais aussi de la police administrative, police judiciaire et police militaire. Proches de leur base aérienne de rattachement, les gendarmes de la brigade exercent pleinement leur rôle en matière de prévention, non seulement auprès des cadres de l'école, mais aussi et surtout auprès des élèves, notamment dans le domaine de la **sécurité routière**, des **comportements addictifs** (stupéfiants et alcool), des dangers des **réseaux sociaux** et de la **prévention des vols**. Les gendarmes présents sur site sont également compétents en cas d'accidents ou d'incidents aériens militaires, d'accidents d'aérolargage, aérocordage, parachutage et treuillage militaire.

Les gendarmes de l'Air et de l'Espace sont à votre disposition et peuvent recueillir à tout instant vos doléances : dépôts de plainte ou autres demandes de renseignements ou de conseils, en totale **confiance** et surtout en toute **discrétion**.

Je suis l'adjudant-chef Christophe, commandant de la brigade de gendarmerie de l'Air et de l'Espace.

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET À BIENTÔT !